

Séance du 27 septembre 2024

N° 2024.16

Objet : Mise à jour des conditions d'attribution de la bourse au permis de conduire.

Date de Convocation

Le dix-neuf septembre deux mille vingt-quatre, à dix-huit heures, les membres du Conseil d'Administration se sont réunis.

Le 19 septembre 2024

Etaient présents :

M. Laurent RICHARD, Président,

M. Daniel BATARD, Mme Martine DELIGEON, M. Eric HENNEGUELLE,
M. Philippe BEAUVAIS, Mme Eliane FAVRON, Mme Katia CHAUVET,
M. Gilles BACHELET, Mme Sophie FOURNIAU, Mme Jaqueline DUPRAT,
Mme Françoise MORISSE,

Nombre de conseillers

En exercice : 17

Présents : 11

Représentés : 00

Votants : 11

Absents excusés : Mme Guylène BIGOT, Mme Bénédicte BEYENS, Mme Aurélie SCHEMEL, Mme Fabienne TURBERT, Mme Sophie RANDUINEAU, Mme Pascale AUDEBRAND.

Secrétaire de séance : Mme Katia CHAUVET.

Monsieur Laurent RICHARD, Président, propose de mettre à jour les conditions d'attribution de la bourse au permis de conduire.

Il rappelle que ce dispositif permet de soutenir l'insertion des jeunes Montois et de leur permettre d'accéder au permis de conduire (B).

Ce dispositif est attribué selon les conditions suivantes :

- La situation familiale du demandeur
- Les ressources du demandeur et/ou de sa famille
- Les motivations et le projet d'insertion
- L'âge du demandeur.

Pour cette dernière condition, la bourse était initialement prévue pour les demandeurs de 18 à 30 ans.

Depuis 1er janvier 2024, l'âge de l'obtention de l'examen du permis de conduire a été abaissé à 17 ans au lieu de 18 ans. Il convient donc d'actualiser l'âge et d'être en cohérence avec le décret du 20 décembre 2023.

Envoyé en préfecture le 10/10/2024

Reçu en préfecture le 10/10/2024

Publié le

10/10/2024

ID : 037-263701633-20240927-202416-DE

Le Conseil d'Administration,
Après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- **D'approuver** la mise à jour des conditions d'attribution de la bourse au permis de conduire, sur la condition de l'âge et d'accepter les demandes à partir de 17 ans.

La secrétaire de séance,
Katia CHAUVET



Pour extrait conforme,

Le Président,
Laurent RICHARD

